

**MINISTERE
DES COLLECTIVITES ET DE LA FISCALITE
LOCALE**

**Direction Générale des Collectivités
Territoriales (DGCT)**

COMMUNE RURALE

DE

FANGA

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL
ET CULTUREL (2018-2022) DE LA COMMUNE RURALE DE
FANGA
(CERCLE DE YELIMANE)**

**Appui technique et financier du Syndicat Inter Collectivités MERAGUEMOU
CERCLE DE YELIMANE**

Avril 2018

Table de matière

Sigles et Abréviation	
Résumé	
I- Introduction	
II- Présentation de la commune	
2.1 Historique	
2.2 Situation géographique et administrative	
2.3 Traits physiques	
III- Situation de référence de la commune	
3.1- Démographie	
3.2- Accessibilité	
3.3- Ressources naturelles	
3.4- Activités socio- économiques	
3.4.1 Agriculture	
3.4.2 Elevage	
3.4.3 Pêche	
3.4.4 Commerce et Artisanat	
3.5- Infrastructures et équipements sociaux	
3.5.1 Education	
3.5.2 Santé	
3.6- Conseil communal	
3.7- Mobilisation des ressources (financières, humaines et matérielles)	
3.8- Partenariat	
3.9- Potentialités/atouts et contraintes de développement	
IV- Les Orientations Stratégiques de développement	
4.1- Axes d'orientations stratégiques	
4.2- Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale	
4.3- Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP)	
4.4- Le Plan d'Investissement Annuel (PIA)	
4.5- Le cadre institutionnel de mise en œuvre et suivi évaluation	

Résumé

Le présent Programme de Développement, Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune rurale de Fanga, est le parachèvement d'un processus participatif et itératif.

L'élaboration de ce Programme de développement a été une occasion offerte à la population et les ressortissants de la commune en France lors des rencontres d'échanges avec les élus et les services techniques opérant dans la commune de dresser l'état des lieux succinct de la commune, de discuter de leurs besoins de développement et des contraintes/problèmes de façon démocratique qui s'opposent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les actions consignées dans ce Programme quinquennal 2018-2022 s'articulent autour des priorités communales de développement des secteurs clés notamment l'éducation, la Santé, l'agriculture, l'économie, l'environnement etc. Les solutions envisagées aux problèmes/contraintes inspirent le succès de l'élaboration de ce plan de Développement, Economique, social et Culturel.

L'abondance des contraintes au développement de la commune se traduit par une énormité de défis à relever, entre autre :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire,
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- ❖ Œuvrer pour une coopération décentralisée au service du développement.

Cet outil est un document cohérent comprenant des thématiques et des actions pour atteindre les objectifs visés. Il est aussi un document de référence pour soutenir le développement économique social et culturel de la commune rurale de Fanga.

Le Cout total du présent Programme de Développement Economique Social (PDESC) de la commune rurale de Fanga 2018-2022 est estimé à : **Trois cent soixante quinze millions cent mille (375 100 000) F FCFA.**

I. Introduction

Le processus de la décentralisation est effectif sur l'ensemble du territoire national depuis 1999 et a pour objet le développement l'autonomie des collectivités territoriales afin de favoriser les initiatives locales en accroissant le pouvoir des collectivités territoriales.

Avec l'avènement de la démocratie et de la décentralisation, l'Etat a transféré certaines compétences aux Collectivités Territoriales. Elles sont chargées de la planification de leur développement notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement économique social et culturel.

Les Collectivités Territoriales règlent leurs affaires par délibération des Conseils Communaux (article 22 du Code des Collectivités). Ainsi, l'identification des potentialités et des contraintes de développement, la planification et la mise en œuvre des actions de développement sont désormais de l'apanage des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, le Conseil Communal de Fanga, conformément aux textes a bien voulu se doter d'un Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2018/2022. Elle a bénéficié de l'accompagnement technique et financier du Syndicat Inter collectivités Meraguemou du cercle.

Le présent document est le fruit d'un long processus auquel l'ensemble des acteurs de développement de la commune ont pris part et de façon active à son élaboration notamment la population, les partenaires techniques et financiers, les services techniques déconcentrés, les ressortissants de la commune vivant en France et les élus.

Le Programme de Développement Economique culturel et Social de Fanga s'inscrit dans les orientations nationales et régionales notamment :

- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
- Le Cadre Stratégique pour la relance économique et le développement durable au Mali,
- Le Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Le Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma local d'aménagement du territoire du cercle de Yélimané.

II. Présentation de la commune

2.1 Historique

Le phénomène de la décentralisation au Mali remonte depuis l'époque coloniale. Le principe a été réaffirmé dans toutes les constitutions successives. Ainsi, la commune rurale de Fanga à l'instar d'autres communes du Mali a été créée suivant la loi N° 96-059 du 04 Novembre 1996, portant création des communes. Suite aux élections du 20 novembre 2016, onze (11) conseillers dont le Maire et ses adjoints ont été élus pour assurer la gestion quotidienne de la commune.

2.2 Situation administrative et géographique

La Commune Rurale de Fanga est l'une des douze communes située à 25 Km de Yélimané.

La commune rurale de Fanga est limitée :

- Au Nord par la commune rurale de Guidimé,
- Au Sud –Est par la commune de Sandaré
- A l'Ouest par la commune de Soumpou
- A l'Est par le Cercle de Nioro du sahel

La Commune de Fanga occupe une superficie totale de 380, 30 km².

2.3 Traits physiques

• Relief et climat

Le relief de la commune de Fanga est assez accidenté. Il existe des collines (dont les plus importantes sont : Ségouni, Guidisiki, Totori, Koro-Koro.....) qui constituent des lieux de refuge de certains animaux sauvages et des prédateurs.

Le climat est de type sahélien avec une alternance de trois saisons :

Une saison des pluies s'étalant de juin à septembre ou la pluviométrie dépasse rarement 600mm par an

- Une saison chaude et sèche d'avril à juin a
- Une saison froide de décembre à mars.

Températures

Elles varient entre un minimum de 16°C (période de décembre à janvier) et un maximum de 46°C (avril mai).

La saison sèche et chaude (mars à mai) est marquée par de fortes températures avec des maxima qui dépassent souvent 46°C et des amplitudes assez élevées (au moins

15°C). Cependant, avec l'arrivée des pluies en juin, les niveaux de températures baissent fortement et se resserrent.

Les plus basses températures sont observées durant les mois de décembre à février; où elles peuvent parfois descendre en dessous de 15°C. Cependant, les amplitudes demeurent toujours élevées entre jour et nuit (15°C en moyenne).

Les vents

Les dominants sont : l'harmattan un vent chaud, sec et poussiéreux qui souffle du nord au sud, en provenance du Sahara entre janvier et mi mars. Il repousse progressivement les vents frais chargés d'humidité empêchant ainsi les pluies à cette période de l'année. D'où un réchauffement progressive jusqu'en avril – mai où il fait très chaud.

A partir de juin, les vents changent de direction avec le réchauffement provoqué par le passage de l'harmattan. L'air frais chargé d'humidité au dessus du golfe de Guinée est attiré sur le continent. Ce flux d'air humide remonte vers le nord et une fois au-dessus du continent, se transforme en systèmes orageux. Ces systèmes se déplacent d'est en ouest, arrosant toute la région avant d'arriver sur l'Atlantique (front intertropical).

La commune de Fanga de par sa position géographique se trouve à la croisée des chemins de ces différents mouvements de vents.

Le relief du territoire de la commune est très accidenté. Il appartient à la zone agro écologique Sahélienne. Cependant, on rencontre des plaines et des plateaux peu importants au Nord - Est.

Sols et végétation

La commune de Fanga fait partie de la zone agro-écologique centre du cercle de Yélimané. Elle est caractérisée par :

La majorité des villages se situe le long des plaines alluviales et des bas fonds. La pluviométrie moyenne annuelle oscille entre 450 et 550 mm/an.

La Térékolé traverse cette zone d'Est en Ouest sur une longueur d'environ 90km avec une large vallée qui reçoit de nombreux affluents. A l'ouest, nous avons la vallée de la Kolimbiné.

La commune rurale de Fanga est constituée de plateaux recouverts de sols argileux d'origine éolienne. On note cependant la présence de carrières dont les matériaux sont employés dans les constructions.

Dans la commune de Fanga, on rencontre plusieurs types de sols :

- Sols argileux,
- Sol argilo-sableux,
- Sol sablonneux
- Sols limono-argileux.

La formation végétale de l'espace sylvo-pastoral est la savane arbustive. La taille des arbustes est de l'ordre de 2 à 10 m. Les principales végétales sont : Espèces ligneuses : *Bauhinia rufescens*, *Acacia seyal*, *Balanites aegypteca*, *Guiera senegalensis*.

Faune

Les ressources cynégétiques ont beaucoup diminué depuis plusieurs années grâce aux pressions anthropiques.

Les grands mammifères sont presque en voie de disparition. On note la présence de phacochère, hyènes, chacal, porc-épic, lapin, singe, le matou, etc.

La faune de la zone était jadis riche et variée : des dizaines d'espèces ont été observées telles : les lions, Eléphants, Biches, Panthères.

La commune de Fanga ne dispose pas de forêt classée.

Réseau hydrographique

La commune de Fanga est caractérisée par un système hydrographique qui présente les caractéristiques des zones semi arides. Pendant la saison sèche, toutes les rivières sont à sec. Les cours d'eau (*Kaminaïnaï*) ne coulent que pendant l'hivernage.

On constate également une intense activité de productions de briques dans le lit de ces cours d'eau, lorsqu'ils se dessèchent.

Toutes choses qui dénotent d'intenses activités humaines et animales autour des points d'eau. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'environnement : forte dégradation des berges, érosion etc.....

III. Situation de référence

3.1- Démographie

Selon les estimations la population de la commune de Fanga est de 7 148 habitants dont 3 741 femmes et 3 406 hommes. En moyenne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Le rapport de 52% de femmes contre 48% d'hommes est caractéristique de la zone de Yélimané où la plupart des hommes émigrent hors du Mali.

La principale ethnie rencontrée est les Sarakolés. La densité est de 18 hbts/Km² inférieure à la moyenne du cercle qui est de 28 hbts /km².

Tableau n°02 : Populations de la commune de Fanga

Désignation	Homme	Femme	Total	Nombre concession,
Fanga	1 898	2 171	4 069	305
Diarika	301	335	636	23
Djengueré	249	276	524	15
Tango	958	960	1 918	50
Total	3 406	3 741	7 148	393

Source : Mairie fanga

Fanga occupe le 8^{ème} rang dans le Cercle de Yélimané de par la taille de sa population.

Tableau N° : Structure par sexe

Population			Taux d'accroissement	Nombre de Ménage
Hommes	Femmes	Total		
3 406	3 741	7 148	-	-

Source :

A l'analyse du tableau, on constate que les femmes sont les plus nombreuses par rapport aux hommes avec 52 %. La population est surtout rurale avec une forte migration.

3.2- Accessibilité

La commune est d'accès très difficile surtout pendant l'hivernage.

Tableau n°: La distance des villages par rapport au chef lieu de la commune.

Villages	Distance/chef lieu de la commune (Km)	État		
		Bon	Passable	Mauvais
Fanga	Chef lieu de commune			
Diarika	23		X	
Djengueré	02	X		
Tango	3,5		X	

Source : mairie Fanga

3.3- Ressources naturelles

L'analyse de l'état actuel des ressources naturelles du territoire de la commune de Fanga a permis de comprendre que tous les problèmes de pauvreté extrême et de faim des populations sont consécutifs à la dégradation de la flore.

Les populations elles mêmes ont démontré que si le couvert végétal se dégrade, les sols, les eaux de surface seront exposés aux actions du vent et de ruissellement. L'érosion non seulement dégrade les sols et les appauvrit, mais aussi provoque le comblement des cours d'eau. Ceux-ci n'arrivent plus à capter une quantité importante d'eau de pluie à cause du comblement, et de garder pendant longtemps cette petite quantité d'eau de ruissellement collectée suite à l'absence des arbres tout au tour. Ainsi, les animaux sauvages n'auront pas ni refuge, ni eau d'abreuvement, la productivité des sols et des pâturages vont baisser, bref toutes les activités liées aux ressources connaîtront une chute de rendement.

Ce qui se traduit d'abord par une baisse de production des activités, puis l'insécurité alimentaire, la pauvreté.

Tous les problèmes sociaux évoqués en haut naitront de ces deux situations.

L'analyse va jusqu'à mettre le doigt sur la très forte responsabilité de l'Homme dans la dégradation des ressources naturelle avec des systèmes d'exploitation ne permettant pas une pérennisation de ces ressources.

Il a été conclu que le développement d'une collectivité, voire d'une communauté rurale ne peut se concevoir sans un système d'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

3.4- Activités socio- économiques

3.4.1. Agriculture

Les principales spéculations cultivées sont le sorgho, le maïs, l'arachide. L'agriculture est pratiquée par toute la population de la commune.

La culture attelée est essentiellement celle pratiquée, cependant, le niveau d'équipement agricole est faible.

Le maraichage est pratiqué à petite échelle par les femmes dans presque tous les villages de la commune.

L'essentiel de la production agricole est autoconsommée, soit plus de 80%. L'arachide, le maïs, le sorgho, les produits maraichers sont les plus vendus.

En plus de l'insuffisance de matériels agricoles, l'agriculture dans la Commune de Fanga est confrontée à la pauvreté des sols, un faible encadrement technique, la difficulté d'accès aux intrants, au faible prix aux producteurs, aux faibles capacités techniques des producteurs, aux dégâts des animaux et des déprédateurs (oiseaux, insectes).

Le tableau suivant donne la situation détaillée de la production agricole de la campagne agricole 2017-2018.

Tableau n° : les données sur la situation de la production agricole des la campagne 2017-2018.

Culture	Campagne agricole 2017-2018		
	Superficie (en ha)	Production (en Tonne)	Rendement (kg/ha)
Sorgho	534,10	453,99	0,85
Maïs	20,16	13,11	01
Riz	2,76	2,76	0,65
Arachide	334	150,30	0,45
Niébé Associé	57,62	23,05	0,4
Gombo	-	-	-

Source :

3.4.2. Elevage

L'Elevage dans la commune de Fanga est sédentaire et extensif. A l'instar des autres communes du cercle. Les animaux concernés sont les bovins 2 660 têtes, les ovins 2 700 têtes, caprins : 3000 têtes, les asins 509 têtes, les équins 229 têtes

Pendant la période de culture les bovins sont confiés à un berger jusqu'à la fin des récoltes. Les petits ruminants sont sous le contrôle des enfants.

Les pâturages sont insuffisants tant avec des feux de brousse fréquents. Le supplément alimentaire est assuré par les tiges de mil, la paille de brousse, les fanes d'arachide et de niébé stockés sur les hangars.

Quelques nantis payent un peu d'aliment bétail pour les bœufs de labour et les vaches laitières.

Les contraintes de ce sous-secteur sont l'insuffisance d'infrastructure (parcs de vaccinations, puits pastoraux, marché à bétail,...), l'accès difficile aux soins vétérinaire, l'insuffisance de fourrage et des difficultés d'abreuvement en saison sèche.

3.4.3. Exploitation forestière :

L'exploitation forestière se résume au ramassage de bois mort, au prélèvement de bois de services. Les produits provenant des activités forestières ne sont pas destinés à la commercialisation.

3.4.4. La chasse

Elle se caractérise par le braconnage et la chasse collective « Fêlé ». Les produits sont généralement les reptiles et les volatiles.

3.4.5. L'Artisanat

L'artisanat est peu représenté. C'est surtout la confection des outils de la forge .

3.5- Infrastructures et équipements sociaux

3.5.1. Education : Dans la commune il existe 03 premiers cycles, 01 second cycle et 05 medersas.

Situation des Ecoles

La commune de Fanga compte de nombreux établissements scolaires repartis dans les cinq villages. La situation de ces écoles se présente comme suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° les infrastructures scolaires dans la commune de Fanga.

localisation	Salle DC	Age	Etat physique	mode de gestion
Fanga (1 ^{er} et 2 ^{ème} cyle)	09	1969 et 2010	Bon	Public
Diarika	03	2005	Passable	Ecom
Tango	06	2001	Bon	Public

Source : mairie

De par leurs statuts, ces établissements se repartissent comme suit :

- Publics : 03
- communautaire : 01

Toutes ces écoles sont construites et se trouvent en bon état physique.

Situation des Medersas :

On recense 05 medersas dans la commune de Fanga, localisé dans les villages de : Fanga, Tango et Djenguéré

Ces médersas ont précédé l'école dans certains villages et ont un taux de fréquentation relativement élevé.

3.5.2. Santé : Dans la commune Il existe 01 CSCOM qui est le 1^{er} CSCOM du Cercle localisé dans le village de Fanga.

Tableau n° : Infrastructures sanitaires.

Nom des aires	Population	Bâtiments	Date	PMA complet	CSCOM fonctionnel
			ouverture		
Fanga	10 016	En dur	1992	oui	Oui

Source :mairie

Les maladies courantes sont : le paludisme, les diarrhées, les tensions, les gastriques, les parasitoses internes, les dermatoses, les dysenteries, le diabète, la malnutrition.

3.5.3. Hydraulique villageoise :

Le tableau suivant donne la situation des infrastructures hydrauliques villageoises de la commune.

Tableau N° : Situation des points d'eau modernes fonctionnels.

villages	Population	Forage fonctionnel	Forage fonct/hbt	Puits moderne fonct.	Puits moderne/hbt
Fanga	4 069	02 (château)	02	08	08
Diarika	636	-	-	04	04
Djengueré	524	-	-	02	02
Tango	1969	02	02	04	04
total	7 148	04	04	18	18

3.5.4. Les échanges commerciaux

Dans la commune de Fanga, les activités commerciales restent dominées par des commerces de divers tenus par les boutiquiers ou les tabliers détaillants.

Ces commerces sont concentrés principalement dans presque tous les villages de la commune.

En outre il existe différents types de marchés dans la commune. (Voir tableau ci-dessous).

Tableau N° les marchés existants dans la commune.

Villages	Marché quot.	Marché hebdo		Marché forain	Source d'approvisionnement
		Existence	jour de marché		
Fanga	-	oui	samedi	01	

Source : mairie

3.6- Conseil communal

Les partis politiques présents dans la commune sont le RPM, l'UM-RDA, l'ADEMA-PASJ, l'URD, FARE etc. Les élections communales de novembre 2016 ont abouti à la mise en place du Conseil Communal de onze (11) conseillers dont 02 femmes. Le taux de renouvellement est de 72 % soit 08 nouveaux élus. Les anciens conseillers reconduits sont au nombre de 03

Tableau n° : Liste des membres du conseil communal

N°	Noms et Prénoms	Profession	Sexe	Partis Politiques
1.	Abdoulaye TRAORE	Maire	M	RPM
2.	Ibrahima SOUKOUNA	1 ^{er} Adjoint	M	UM-RDA
3.	Mamady KOITA	2 ^{ème} Adjoint	M	RPM
4.	Damou NIAKATE	3 ^{ème} Adjoint	M	RPM
5.	Wakary DIAMBOU	Conseiller	M	ADEMA
6.	Adama DOUCARA	Conseiller	M	URD
7.	Demba DIARRA	Conseiller	M	ADEMA
8.	Cissé DOUCARA	Conseillère	F	RPM
9.	Assa DIAGOURAGA	Conseillère	F	ADEMA
10	Moussa KOITA	Conseiller	M	URD
11	Makan DIAGOURAGA	Conseiller	M	FARE

Source : mairie

3.7- Mobilisation des ressources

Les impôts et les taxes constituent les principales ressources financières de la commune. Elles permettent de faciliter le fonctionnement de la collectivité. Le taux de mobilisation de ces ressources est très insuffisant et varie selon les années. En effet, le taux de recouvrement n'est pas satisfaisant. Les élus doivent développer les stratégies pour recouvrer les impôts et taxes dans le délai prédéfini (31 mars) afin d'exécuter le maximum d'actions programmées dans les plans annuels de développement. En plus des ressources financières de la commune, le Maire doit multiplier les démarches auprès des partenaires pour solliciter l'apport de ceux-ci qui viennent en complément de celles de la commune.

Tableau n° : Grille d'estimation de la capacité locale de mobilisation de la commune sur les trois dernières années (2014-2016)

Contribution \ Années	Montants			Moyenne des trois années
	2014	2015	2016	
Prélèvement Obligatoire	3 038 105	3 884 000	4 588 200	3 036 768
Etat (Subvention et Dotation)	-	-	-	-
Autres (ANICT)	-	-	-	-
Total Général :	3 038 105	3 884 000	4 588 200	3 036 768

Source : Maire

Eu égard ces données, la capacité de mobilisation des ressources propres, subventions et d'autres transferts de l'Etat sont évaluées à trois millions trente six mille sept cent soixante huit francs CFA.

En plus de cette évaluation, il est aussi nécessaire d'estimer les possibilités de financement des actions de développement pour les cinq (5) prochaines années. Pour cela, il s'agit de faire une appréciation réaliste des ressources financières potentiellement mobilisables notamment les subventions de l'état, les appuis financiers possibles des partenaires et de sonder les ressortissants sur leurs prévisions d'investissement. Le cumul de ces engagements financiers donne une idée générale sur la capacité de mobilisation des ressources pour financer les projets d'investissement de développement communautaire.

Tableau n° : Grille d'estimation des engagements financiers pour la commune (2018/2022)

Contribution \ Années	2018	2019	2020	2021	2022
Etat	14 000 000	12 000 000	13 000 000	15 000 000	20 000 000
Ressortissants	8 000 000	5 000 000	7 000 000	6 000 000	10 000 000
Total :	22 000 000	17 000 000	20 000 000	21 000 000	30 000 000
Total général :	110 000 000				

Au regard de ces données, elles dégagent une estimation possible de **Cent dix millions de FCFA** pour le financement des actions du présent Programme de Développement Economique Social et Culturel. Cette estimation tient compte de l'engagement des ressortissants qui sont des acteurs importants dans le développement de la commune.

3.8- Partenariat

La commune de Fanga fait figure de parents pauvres en matière de partenaires techniques et financiers du développement local. Pratiquement les partenaires interviennent peu dans le développement économique social et culturel de la commune de Fanga. Quelques rares interventions des partenaires doublées des actions de la commune sont insignifiantes pour amorcer le développement local.

A ce stade le conseil communal doit démarcher d'autres bailleurs pour faciliter le financement des actions prioritaires de la population.

Le tableau ci-dessous retrace les partenaires intervenants dans la commune de Fanga.

Tableau N°: Partenaires Techniques et Financiers et Programmes de développement intervenant dans la Commune

N°	Sigle	Noms	Domaines d'intervention	Zones couvertes
1	ETAT	ETAT	Résilience, renforcement capacité, appui accompagnement	Commune
2	ANICT	Agence d'Investissement des Collectivités Territoriales	Développement local	Commune
3	MIGRANTS	-	Développement local	Commune

4. Problématique de l'aménagement du territoire

Tout projet de développement s'appuie sur des potentialités et des contraintes. Les difficultés liées aux actions de développement sont transformées en atouts pour assurer la qualité et la rentabilité afin de servir la communauté.

4.5. Potentialités/opportunités

Les renseignements fournis font l'état de l'existence de potentialités et d'atouts non négligeables mais également de nombreuses contraintes à l'épanouissement économique, social et culturel. Les potentialités et les atouts sont entre autres:

a) Domaine de l'Economique

- Existence de foire importante,
- Existence d'opportunités génératrices de revenus,
- Existence des commerçants

b) Domaine de la production agro-pastorale

- Existence d'un potentiel de terres cultivables,

- Disponibilité d'un potentiel énergétique notamment en matière d'énergie solaire, éolienne,
- Existence de population vouée à l'agriculture,
- Existence de cheptel important,
- Existence d'infrastructures pastorales,
- Existence de techniciens d'encadrement,
- Existence de coopérative d'éleveurs,
- Existence de banque de céréale.

c) Domaine de l'éducation

- Existence des enfants scolarisables,
- Existence des structures de gestions des écoles,
- Existence d'une politique communale pour l'éducation,
- Existence d'un gouvernement d'enfants pour l'école,

d) Domaine de la Santé

- Existence des structures de Santé,
- Existence d'une politique communale sanitaire,
- Existence d'organes de gestion des centres de santé,
- Existence de partenaires techniques et financiers,
- Existence de pharmacie...

e) Domaine de transport et communication

- Existence d'axes routiers,
- Existence de réseau téléphonique,

f) Domaine artisanal et touristique

- Existence de matières premières artisanales,
- Existence de sites touristiques.

g) Domaine de l'environnement

- Existence d'importantes mares,
- Existence des matériaux de construction (graviers, sables, moellons, argiles et latérite),

4.6. Les Contraintes/problèmes de développement

Compte tenu de la relative homogénéité de la commune, la stratégie de son développement doit être envisagée de manière globale, tout en considérant les multiples contraintes. Les contraintes sont entre autres :

a) Domaine de l'économie locale

- Insuffisance d'espace aménagé,
- Insuffisance des artisans qualifiés (corporations),
- Faible taux de mobilisation des ressources fiscales,

b) Domaine agro-pastoral

- Dégradation des terres et baisse de la fertilité;
- Exode rurale,
- Faible pratique des nouvelles techniques culturales et intrants,
- Personnel d'encadrement insuffisant,
- Piste pastorale non respectée,
- Insuffisance dans la gestion d'infrastructures pastorales,
- Coopératives peu fonctionnelles...

c) Domaine de l'éducation

- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;
- Faible taux de scolarisation, particulièrement les filles ;
- Insuffisance des structures éducatives (alphabétisation) ;
- Taux de déperdition trop élevé,
- Faible organisation des associations des parents d'élèves,
- Insuffisance de cantine scolaire,
- Insuffisance des points d'eau potable dans les écoles,
- Insuffisance des équipements et de matériels didactiques,
- Méconnaissance des droits des enfants.

d) Domaine de la Santé

- Mal nutrition des populations en particulier les enfants ;
- Insuffisance de structures socio – sanitaires ;
- Insuffisance du personnel médical qualifié
- Faible fréquentation des structures sanitaires ;
- Insuffisance du dispositif d'assainissement ;
- Insuffisance de fonctionnement de certains centres de santé,
- Insuffisance d'eau dans les centres de santé,

e) Domaine de transport et communication

- Enclavement de la commune,

- Insuffisance de la couverture téléphonique,

f) Domaine artisanal et touristique

- Artisans non organisés,
- Absence d'accompagnement des artisans,
- Difficulté d'accès aux crédits bancaires ;
- Sites touristiques non valorisés...

g) Domaine de l'environnement

- L'ensablement.
- Ensablement des points d'eau et agression par les plantes aquatiques
- Réduction quantitative et qualitative de la micro -faune et de la micro – flore
- Dégradation du couvert végétal (ligneux et herbacé) : brûlis, déboisement accéléré ; défrichement anarchique ; mutilation des arbres dans le but de nourrir les animaux ;
- Dégradation des sols et des berges des cours d'eau (érosion, latérisation, usures)
- Insuffisance dans le fonctionnement des brigades de surveillance,

5. Les Grandes Orientations Stratégiques de développement

6.1. Orientations stratégiques

Pour l'atteinte des objectifs du développement fixés, la commune de Fanga a élaboré un Programme de développement basé sur sept (7) grandes orientations stratégiques à savoir :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- ❖ Œuvrer pour une coopération décentralisée au service du développement.

6.2. Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale

Le programme de Développement Economique Social et Culturel de la commune rurale de Marékaffo s'articule autour des politiques sectorielles de développement en l'occurrence :

- L'Etude Prospective Mali 2025 ;

- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ;
- la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) ;
- Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD),
- Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma d'Aménagement du Territoire du cercle de Yélimané (SLAT)

La planification des activités du présent Programme Développement Economique Social et Culturel a fait référence à un certain nombre d'indicateurs, une vision stratégique de développement toute chose qui donne un caractère réaliste d'élaboration et d'exécution du PDESC. Ces indicateurs ont trait aux infrastructures et se fondent sur les critères suivants :

- la capacité d'autofinancement de la commune à travers une évaluation sommaire du bilan du précédent PDESC, la capacité financière de la commune à partir du prélèvement obligatoire et afin l'engagement financiers des partenaires au développement ;
- Les Politiques sectorielles en termes de réalisation d'infrastructures socio de bases et les OMD. Il s'agit notamment de : 1 point d'eau pour 400 habitants, 1 CSCOM dans un rayon de 15 Km, 1 Ecole dans un rayon de 5 km et 1 classe pour 30 élèves.

Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP) 2018-2022 de la Commune Rurale de Fanga

Secteurs	Sous-secteurs	Objectifs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Année de mise en œuvre					Contributions (%) en millions de F CFA			
						18	19	20	21	22	Vill	Com	Etat	PT F
Ressources humaines	Education	Améliorer et promouvoir la qualité de l'éducation sport et culture	Recrutement de 07 enseignants	Diarika	9 000 000		X	X	X	X		70	30	
			Construction et équipement de 06 salles de classe	Diarika Fanga	44 944 500	X	X	X	X	X		40	-	60
			Création d'école fondamentale	Dienguéré	200 000		X					100		
			Construction de clôture	Tango Fanga Diarika	40 762 785		X	X	X	X		40		60
			Transformation des Ecoles communautaires en Ecole publique	Commune	400 000	X	X					100		
			Formation continue des enseignants	Commune	2 500 000	X	X	X	X	X		100		
	Total Sous Secteur Education					97 807 285								
	Santé et développement social	Développer la couverture sanitaire et améliorer la fréquentation des centres de santé,	Recrutement d'un personnel de santé qualifié (01 sage-femme, 01 infirmier)	Fanga Tango	16 500 000	X	X	X	X	X		40	60	
Dotation du centre de Santé en matériels et			Fanga Tango	9 000 000	X	X	X	X	X	20	40		40	

Ressources humaines	Promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires	médicaments													
		Construction de clôture pour centre de santé	Tango	5 000 000	X	X	X	X	X		50	50			
		Mise en place d'un répertoire de couches vulnérables	Commune	1 000 000		X						100			
		Création d'un Centre communal de Développement Social et de l'économie solidaire	Fanga	70 000 000	X	X	X	X	X		10	90			
	Total Sous Secteur Santé et Développement Social				101 500 000										
	Sports Art et culture	Développer les activités sportives et culturelles	Construction d'un stade municipal	Fanga	65 000 000	X	X	X	X	X		10	50	40	
			Construction d'une maison des jeunes	Fanga	30 000 000	X	X	X	X	X		15		85	
			Organisation et renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	1 000 000	X	X	X	X	X		100			
	Total Secteur Sports Art et Culture				96 000 000										
	Artisanat et tourisme	Valorisation des sites touristiques	Formalisation de l'association des artisans	Commune	100 000	X	X					100			
			Aménagement et valorisation des sites touristiques	Commune	5 000 000	X	X	X	X	X		40		60	
	Total Secteur Artisanat et tourisme				5 100 000										
	TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES				202 600 000										

Economie Rurale	Agriculture	Assurer la sécurité alimentaire	Utilisation de semences améliorées et engrais organiques	Commune	5 000 000	X	X	X	X	X	5	15	80				
			Lutte contre les déprédateurs	Commune	8 000 000	X	X	X	X	X	5	25	70				
			Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Fanga	6 000 000	X	X	X	X	X		100					
			Réalisation de 5 puits maraîchers	Commune	17 500 000	X	X	X	X	X	15	25		60			
			Réalisation de 5 clôtures pour périmètres maraichers	Commune	7 500 000	X	X	X	X	X	15	25		60			
			Aménagement des berges de la Térékollé (reboisement.....)	Tango Dienguéré Fanga	PM	X	X	X	X	X							
			Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM	X	X	x	X	X							
			Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	1 500 000	X	X	X	X	X		70	30				
			Total Sous Secteur Agriculture					45 500 000									
					Faciliter l'accès des éleveurs à l'aliment bétail	Commune	PM										
		Installation d'un mandataire Vétérinaire	Fanga Tango	PM													

	Elevage	Promouvoir le service de l'élevage	Formation des acteurs de la production animale	Commune	4 000 000	X	X	X	X	X	40	60		
			Organisation concertation sur l'élevage	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X		100		
Total Sous Secteur Elevage					6 000 000									
	Environnement et Assainissement	Promouvoir l'économie verte et assurer un cadre de vie hygiénique et sanitaire	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	5 000 000	X	X	X	X	X	30	20		50
			Création de pépinières et bosquets villageois	Commune	5 000 000	X	X	X	X	X	30	20		50
			Redynamisation des brigades villageoises de surveillance	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X	40	60		
			Construction de dépôts de transit	Fanga	1 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Renforcement des associations d'assainissement en équipement et matériels d'assainissement	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Total Sous Secteur Environnement et Assainissement					15 000 000						
TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE					66 500 000									
	Hydrauli-	Améliorer le taux d'approvisionnement	Réalisation de forages	Diarika Dienguéré	75 000 000						10	25		65
			Réalisation d'adductions d'eau potable	Tango										

	que	ment en eau potable																	
Infrastructures et bâtiments	Total Sous Secteur Hydraulique				75 000 000														
	Pistes, routes et téléphonie	Faciliter la circulation des personnes et des biens et améliorer la couverture téléphonique et télévisuelle	Réalisation de ponts		PM														
			Aménagement de pistes et réalisation de la route Fanga - Soumpou	Commune	PM														
			Améliorer la couverture télévisuelle et téléphonique	Commune	PM														
	Total Sous Secteur Pistes, routes et Téléphonie				PM														
	Bâtiment et électrification rurale	Améliorer le cadre de vie et de travail et renforcer l'accès à l'énergie nouvelle et renouvelable	Réhabilitation et équipement de la mairie	Commune	16 000 000									20			80		
Electrification rurale			Fanga	PM															
Total Sous Secteur Bâtiment et Electrification rurale				16 000 000															
TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT				91 000 000+ PM															
Administration communale		Renforcer les capacités des élus et agents et améliorer les	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	commune	10 000 000	X	X	X	X	X			100						

		conditions de travail	Organisation de 2 cadres de concertations entre acteurs communaux	commune	4 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Organisation d'une journée citoyenne	commune	1 000 000	x	x	x	x	x		100		
Total Administration Communale					15 000 000									
TOTAL					375 100 000									

Plan an annuel 2018-2019 **Marékaffo**

Sous-secteurs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Prise en charge			
				Vill	Com	Etat	PTF
Education	Recrutement d'enseignants	Diarika	1 800 000		70	30	
	Construction et équipement de salles de classe	Diarika Fanga	8 988 900		40	-	60
	Création d'école fondamentale	Dienguéré	200 000		100		
	Construction de clôture	Tango,Fanga Diarika	8 152 557		40		60
	Transformation des Ecoles communautaires en Ecole publique	Commune	400 000		100		
	Formation continue des enseignants	Commune	500 000		100		
Sous Total Education			20 041 457				
Santé et Développement Social	Recrutement d'un personnel de santé qualifié (01 sage-femme, 01 infirmier)	Fanga Tango	3 300 000		40	60	
	Dotation du centre de Santé en matériels et médicaments	FangaTango	1 800 000	20	40		40
	Construction de clôture pour centre de santé	Tango	1 000 000	50	50		
	Mise en place d'un répertoire de couches vulnérables	Commune	1 000 000		100		
Sous Total Santé			7 100 000				
Sports Arts et Culture	Construction d'un stade municipal	Fanga	13 000 000		10	50	40
	Construction d'une maison des jeunes	Fanga	6 000 000		15		85
	Organisation et renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	200 000		100		
Sous Total Sports Arts et Culture			19 200 000				
Artisanat et tourisme	Formalisation de l'association des artisans	Commune	100 000		100		
	Aménagement et valorisation des sites touristiques	Commune	1 000 000		40		60
Sous Total Artisanat et tourisme			1 100 000				

TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES			47 441 457				
Agriculture	Utilisation de semences améliorées et engrais organiques	Commune	1 000 000	5	15	80	
	Lutte contre les déprédateurs	Commune	1 600 000	5	25	70	
	Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Fanga	1 200 000		100		
	Réalisation de puits maraîchers	Commune	3 500 000	15	25		60
	Réalisation de 5 clôtures pour périmètres maraichers	Commune	1 500 000	15	25		60
	Aménagement des berges de la Térékollé (reboisement.....)	Tango, Dienguéré Fanga	PM				
	Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM				
Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	300 000		70	30		
Sous Total Agriculture			7 600 000				
Élevage	Formation des acteurs de la production animale	Commune	800 000	40	60		
	Organisation concertation sur l'élevage	Commune	400 000		100		
Sous Total Elevage			1 200 000				
Environnement et Assainissement	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	1000 000	30	20		50
	Création de pépinières et bosquets villageois	Commune	1 000 000	30	20		50
	Redynamisation des brigades villageoises de surveillance	Commune	400 000	40	60		
	Construction de dépôts de transit	Fanga	200 000		100		
	Renforcement des associations d'assainissement en équipement et matériels d'assainissement	Commune	400 000		100		
Sous Total Environnement et Assainissement			3 000 000				

TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE				11 800 000				
Hydraulique	Réalisation de forages	Diarika Dienguéré	15 000 000	10	25		65	
	Réalisation d'adduction d'eau	Tango						
Sous Total Hydraulique			15 000 000					
Pistes, Routes et Téléphonie, Electrification	Réalisation de ponts	Commune	PM					
	Aménagement de pistes et réalisation de la route Fanga - Soumpou	Commune	PM					
	Améliorer la couverture télévisuelle et téléphonique	Commune	PM					
	Réhabilitation et équipement de la mairie	Commune	3 200 000		20		80	
	Electrification rurale	Fanga	PM					
	Total Sous Secteur Pistes, Routes et Téléphonie			3 200 000				
TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURE ET BATIMENTS			18 200 000					
Administration Générale	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	commune	2 000 000		100			
	Organisation de 2 cadres de concertations entre acteurs communaux	commune	800 000		100			
	Organisation d'une journée citoyenne	commune	200 000		100			
Sous Total Administration Générale			3 000 000					
TOTAL			80 441 457					

Le Cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation

○ Mécanisme de suivi

Une commission de suivi sera créée par le conseil communal chargé de faire l'état des ressources mobilisées, la mise en œuvre du PDESC, Informer le conseil communal sur les difficultés rencontrées et faire des propositions de solutions pour aplanir les problèmes.

A chaque session ordinaire du Conseil, la commission de suivi fera un compte rendu détaillé sur la mise en œuvre du PDESC permettant à tous les élus et d'autres acteurs de développement local de s'enquérir de l'état d'exécution des activités planifiées.

○ Evaluation annuelle du PDESC

L'évaluation de la tranche annuelle du PDESC sera faite chaque année avec la participation de tous les villages et partenaires de la commune. A l'issue de cette évaluation une analyse des résultats permettra au conseil Communal de faire des réajustements nécessaires et la conduite à adopter face au défi du développement.

○ Budgétisation annuelle

Cet instrument dont l'élaboration est indispensable est le cadre d'exécution du PDSEC. Au cours de l'élaboration des budgets annuels, il est pris en compte une tranche annuelle du PDSEC. Pour cela, le budget de la collectivité doit être un Budget programme.

○ Diffusion du PDESC

Cette étape est le point culminant du processus d'élaboration du PDESC et sa mise en œuvre. Pour cela le Conseil Communal a la responsabilité morale de diffuser le PDESC par tous les moyens. Cette diffusion peut se faire par voie de presse ou au cours d'un espace permanent d'échanges entre acteurs et partenaires de la commune.

Listes des membres du comité de pilotage de l'élaboration du PDESC de la commune de Fanga

N°	Noms et Prénoms	Fonction
01	Wakary DIAMBOU	Président
02	Saïdou Amadou SOW	Secrétaire Général
03	Salimou SIDIBE	Directeur d'Ecole
04	Dramane COULIBALY	Agent d'Agriculture
05	Fatoumata SOUCKO	Présidente Yélékaré
06	Tapa DIAMBOU	Président jeunesse
07	Mahamadou BATHE	Chef de Poste Médical

Liste des participants aux journées de concertation intercommunautaire

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1	Manthina	DIAMBOU	Chef de village	Fanga
2	Diadié	DOUCARA	Conseiller	Fanga
3	Madassa	DIAGOURAGA	Conseiller	Fanga
4	Mody	DOUCARA	Conseiller	Fanga
5	Bakary	SOUKOUNA	Conseiller	Fanga
6	Boulaye	SACKO	Conseiller	Fanga
7	Niouma	DOUCARA	Conseiller	Fanga
8	Kadia	KOITA	Conseiller	Fanga
9	Djamba	TRAORE	Conseiller	Fanga
10	Dalla	DIALLO	Conseiller	Fanga
11	Demba	DIARRA	Conseiller communal	Fanga
12	Adama	DOUCARA	Conseiller communal	Fanga
13	Wakary	DIAMBOU	Président Comité Pilotage	Fanga
14	Salimou	SIDIBE	Membre CP	Fanga
15	Dramane	COULIBALY	Membre CP	Fanga
16	Sidi	SOUKOUNA	Membre CP	Fanga
17	Ibrahima	SOUKOUNA	1 ^{er} Adjoint Maire	Tango
18	Mamady	KOITA	2 ^{ème} Adjoint Maire	Fanga
19	Damou	NIAKATE	3 ^{ème} Adjoint Maire	Diarika
20	Cissé	DOUCARA	Conseillère Communale	Fanga
21	Assa	DIAGOURAGA	Conseillère Communale	Fanga
22	Makan	DIAGOURAGA	Conseiller Communal	Fanga
23	Sekou	KOITA	Chef de village	Tango
24	Hamet	NIAMAGA	Conseiller	Tango
25	Fousseyni	TRAORE	Conseiller	Tango
26	Moussa	KOITA	Conseiller Communal	Tango
27	Sory	DEMBELE	Chef de village	Dienguéré
28	Nankou	DEMBELE	Conseiller	Dienguéré
29	Madiou	DIARRA	Conseiller	Dienguéré
30	Doussou	DAMBA	Présidente Femme	Dienguéré
31	Banta	NIAKATE	Chef de village	Diarika
32	Samba	DOUCOURE	Conseiller	Diarika
33	Mahamadou	SISSOKO	Conseiller	Diarika
34	Hamidou	TAMBOURA	Directeur Meraguemou	

Liste des participants à l'atelier de planification

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1	Wakary	DIAMBOU	Président Comité Pilotage	Fanga
2	Salimou	SIDIBE	Membre CP	Fanga
3	Dramane	COULIBALY	Membre CP	Fanga
4	Sidi	SOUKOUNA	Membre CP	Fanga
5	Ibrahima	SOUKOUNA	1 ^{er} Adjoint Maire	Tango
6	Mamady	KOITA	2 ^{ème} Adjoint Maire	Fanga
7	Damou	NIAKATE	3 ^{ème} Adjoint Maire	Diarika
8	Manthina	DIAMBOU	Chef de village	Fanga
9	Diadié	DOUCARA	Conseiller	Fanga
10	Madassa	DIAGOURAGA	Conseiller	Fanga
11	Diadié	DOUCARA	Conseiller	Fanga
12	Symballa	KOITA	Conseiller	Fanga
13	Banta	NIAKATE	Chef de village	Diarika
14	Sekou	KOITA	Chef de village	Tango
15	Moussa	KOITA	Conseiller Communal	Tango
16	Hamet	NIMAGA	Conseiller	Tango
17	Sory	DEMBELE	Chef de village	Dienguéré
18	Nankou	DEMBELE	Conseiller	Dienguéré
19	Doussou	DAMBA	Présidente femme	Dienguéré
20	Demba	DIARRA	Conseiller communal	Fanga
21	Makan	DIAGOURAGA	Conseiller communal	Fanga
22	Niouma	DOUCARA	Représentante femmes	Fanga
23	Fatoumata	SOUCKO	Membre Comité de pilotage	Fanga
24	Djamba	TRAORE	Représentante femmes	Fanga
25	Kadia	KOITA	Représentante femmes	Fanga
26	Hamidou	TAMBOURA	Directeur Meraguemou	Yélimané
27	Services Techniques de l'Etat		Services techniques	Yélimané

